

3 questions jointes

Bruxelles, le 4 novembre 2009

Question orale du Député Christian Brotcorne à M. Steven Vanackere, Vice-Premier Ministre et Ministre de la Fonction publique et des Entreprises publiques, concernant l'avenir de la gare d'Herseaux

Monsieur le Ministre,

Des rumeurs très persistantes circulent quant à la possible fermeture de la gare d'Herseaux située entre Tournai et Mouscron sur la ligne 94.

Plusieurs parlementaires régionaux vous ont déjà interpellé par courrier en ce sens.

Néanmoins, l'avenir de cette gare utilisée par plus d'un millier de personnes étant de compétence fédérale, permettez-moi comme utilisateur quotidien de la ligne 94 de m'en inquiéter également.

Monsieur le Ministre,

1/ Quel avenir comptez-vous réserver à la gare d'Herseaux ?

2/ Est-il envisageable d'avoir encore un bâtiment dans un état d'accueil correct (propreté, chauffage...) si les guichets devaient être supprimés ?

3/ Dans le cas où la fermeture de cette gare serait confirmée, avez-vous envisagé que les utilisateurs puissent décider d'utiliser les gares de Tournai ou Mouscron ? Ces personnes seraient amenées à se déplacer jusque-là en voiture ou en bus. Une réflexion en ce sens aurait-elle déjà été menée quant au surplus de voiture sur les parkings tournaisiens ou mouscronnois ? Une réflexion en ce sens aurait-elle déjà été menée avec les TEC ?

Je vous remercie.

Christian Brotcorne
Président du Groupe cdH

Question orale du Député Christian Brotcorne à M. Steven Vanackere, Vice-Premier Ministre et Ministre de la Fonction publique et des Entreprises publiques, concernant la possible réouverture de la gare d'Estaimpuis

Monsieur le Ministre,

A l'heure où Tournai, Courtrai et Lille se fédèrent au sein de l'Eurométropole, l'on peut déjà se réjouir d'une réalisation tout à fait concrète, à savoir la réouverture d'une liaison directe entre Tournai et Courtrai.

Comptant près de 10.000 habitants, la commune d'Estaimpuis nourrit des rêves de voir sa gare renaître de ses cendres.

La réouverture de cette gare permettrait aux nombreux élèves de l'entité se rendant dans les écoles tournaisiennes de pouvoir le faire en train et accentuerait la mobilité pour les travailleurs devant se rendre à Courtrai.

Monsieur le Ministre,

- 1/ Envisagez-vous la réouverture de la gare d'Estaimpuis ?
- 2/ Des études de faisabilité ont-elles déjà été effectuées ?
- 3/ A combien estimez-vous le coût d'une telle opération ?
- 4/ Considérez-vous que cela réponde à une véritable demande de la population ?

Je vous remercie.

Christian Brotcorne
Président du Groupe cdH

Question orale du Député Christian Brotcorne à M. Steven Vanackere, Vice-Premier Ministre et Ministre de la Fonction publique et des Entreprises publiques, concernant l'avenir des petites gares en Wallonie Picarde

Monsieur le Ministre,

Récemment, la responsable presse de la SNCB aurait déclaré aux médias, concernant la possible fermeture de petites gares en Wallonie Picarde : « *L'un des critères porte en effet sur la vente des tickets. Lorsque peu ou pas de tickets sont vendus, nous préférons affecter le personnel à autre chose qu'à la tenue d'un guichet* ».

Et de déclarer aussi : « *Mais depuis 2004, ce plan-là est gelé, mis au frigo ! <...> Il n'est plus question de les fermer, ni d'ailleurs de partir dans une politique de fermeture des guichets* ».

Monsieur le Ministre,

- 1/ Pouvez-vous me dire si vous comptez « dégeler » ce plan de fermeture des petites gares ?
 - 1.1/ Si oui, combien de gares seraient-elles concernées ? Lesquelles ?
 - 2/ Envisagez-vous de réduire le personnel présent en gare de Leuze ? Si oui, ne pensez-vous pas que moins de présence serait un facteur aggravant pour les actes d'incivilité ?
 - 3/ Est-il prévu de transformer les gares d'Antoing et Blaton en simple « point arrêt » ?

Je vous remercie.

Christian Brotcorne
Président du Groupe cdH

Réponses du Ministre :

Steven Vanackere, ministre : Monsieur le président, concernant la gare d'Herseaux, la fermeture des guichets de cette gare n'est pas à l'ordre du jour. Par ailleurs, à partir de décembre 2009, et ce du lundi au vendredi, la gare sera desservie de deux trains par heure et par sens, tout au long de la journée, avec des renforts en heures de pointe. Le week-end, l'offre sera d'un train par heure et par sens.

Sur les critères et le mode de décision de fermeture d'une petite gare, je vous dirai qu'il relève de la compétence de la SNCB de déterminer son réseau de points de vente, pour autant que chaque voyageur soit dans la possibilité d'acheter facilement un billet.

La SNCB étudie actuellement la possibilité de moderniser davantage et d'adapter ses canaux de distribution à la demande de la clientèle, ceci dans un souci d'utiliser les moyens financiers de façon efficiente, sans que la qualité du réseau des points de vente soit diminuée. La SNCB peut en effet envisager de supprimer certains arrêts compte tenu de la faible fréquentation, des coûts d'exploitation trop élevés ou suite à une amélioration ou à un aménagement de l'infrastructure.

Elle sollicite l'accord du ministre des Entreprises publiques via la direction générale Transport terrestre après consultation du ministre de la Mobilité sur la base d'un dossier justificatif. Ce dossier doit également être soumis au Conseil des ministres et doit aussi faire état des répercussions sur la mobilité.

En ce qui concerne les gares de Leuze, d'Antoing et de Blaton, il n'est pas envisagé de réduire le personnel présent en gare de Leuze ni de transformer les gares d'Antoing et de Blaton en simples points d'arrêt.

La réouverture de certaines gares ou certains points d'arrêt est envisageable si la SNCB estime qu'il y a un potentiel et un réel besoin.

En ce qui concerne la réouverture de la gare de Ligne, celle-ci n'est pas planifiée par la SNCB. Fermée en 1984 en raison de sa faible fréquentation, cette ancienne gare se situe sur la ligne 94 à environ 5 kilomètres de la gare d'Ath, important nœud ferroviaire et intermodal, et à 6 kilomètres de la gare de Leuze. Ces deux gares sont desservies par des relations IC/IR de qualité. La SNCB ne dispose pas de véritable élément indiquant un accroissement significatif du potentiel de voyageurs justifiant la réouverture de la gare de Ligne.

La SNCB n'envisage pas d'ouvrir une gare à Estaimpuis. Des études de faisabilité ne sont pas prévues.

La gare d'Herseaux qui se trouve à proximité dispose d'une offre de qualité qui sera, dès décembre 2009, du lundi au vendredi comme je viens de l'expliquer, de deux trains par heure et par sens tout au long de la journée et, le week-end, d'un train par heure. Ces trains rapides, permettent, au départ d'Herseaux, d'accéder à Mouscron en 5 minutes et à Tournai en 10 minutes. La réouverture d'un point d'arrêt à petite distance de la gare de Herseaux aurait des conséquences négatives sur la durée du trajet.

Tenant compte de tout cela, je suis d'avis que la réouverture ne répond pas à une véritable demande.

Finalement, M. Brotcorne me demande à combien j'estime le coût d'une éventuelle opération de réouverture d'Estaimpuis au niveau de l'endroit où se situait l'ancien point d'arrêt de Néchin. Le coût pour réaménager les quais est estimé par Infrabel à environ 1 million d'euros.

Christian Brotcorne (cdH) : Monsieur le ministre, je vous remercie de vos réponses très claires et très précises. Au moins, elles ne tournent pas autour du pot. Je constate que vous ne remettez pas en question l'existence de ces gares. Les habitants concernés seront satisfaits.

Pour le reste, j'entends vos explications. Le débat doit commencer. Je retiens aussi de votre réponse que, quelles que soient les solutions envisagées, soit parce qu'il y aurait des réouvertures soit parce que des aménagements seraient entrepris, le dernier mot resterait au politique. Vous avez parlé du ministre de la Mobilité, de l'obligation de présentation au Conseil des ministres. Cela me réjouit un peu, et je fais confiance au monde politique auquel nous appartenons pour laisser ces questions ouvertes en fonction de l'obligation de revoir la politique de mobilité.

Commission de l'Infrastructure

18 novembre 2009